

Tanlay, le 8 juin 2021

Afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre le bon déroulement de la compétition, nous comptons sur vous pour lire attentivement la charte du coureur et l'appliquer.

- En tout point du site le **PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE pour tous.**
- Aucune inscription sur place, inscription sur le site www.sportips.fr exclusivement.
- **Accueil sur site:**
Contrôle d'accès des coureurs et accompagnateurs par les bénévoles et une équipe médicale spécialisée (masque, friction des mains au gel hydro alcoolique, enregistrement des non coureurs...)
- **Retrait des dossards:**
mise en place d'un sens de circulation et d'horaires pour chaque course.
(Consulter le site www.trailtanlay.fr)
- **Zone de départ :**
Respecter une distanciation physique, masque à conserver avec soi
Pour les coureurs: jusqu'au moment du départ puis dès la ligne d'arrivée franchie.
- **Pendant la course :**
 - Respecter une distanciation de 2m, si possible
 - Ne pas cracher au sol mais dans un mouchoir en papier à conserver sur soi
 - Course en autosuffisance avec 0.5l d'eau minimum: voir règlement ci-après.
 - Ravitaillement liquide : eau distribuée par des bénévoles
- **Zone d'arrivée :**
Après le passage de l'arche d'arrivée, le port du masque est obligatoire
Le principe retenu est d'éviter les rassemblements et donc d'éviter de proposer des services annexes (restauration après course, hospitalité, massages, soins, douches, podium ...)
Le buffet d'arrivée est remplacé par la distribution d'un sac ravitaillement à chaque coureur. Dès la ligne d'arrivée franchie, les participants sont invités à sortir de l'enceinte.
- **Récompenses :**
Limitées aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes et aux premiers de chaque catégorie.
L'annonce des vainqueurs sera faite par micro. Les intéressé(e)s se rendront au "Car Podium".

Tout coureur s'inscrivant sur le site sportips.fr reconnaît, du fait de son inscription, avoir signé la charte du coureur concernant les mesures post-covid, pris connaissance du règlement et en accepte les clauses et obligations.